Sauveteur Secouriste du Travail
FORMATION INITIALE

CER FORMATIONS

Une formation professionnelle sérieuse et qualifiante

- CACES®
- Habilitations électriques
- SST
- AIPR
- Permis Remorque

Formations intra/inter

Accompagnement des démarches administratives et de financement.

CER FORMATIONS
10 rue des Haras
22300 LANNION
02 96 46 17 65
cer-formations@sfr

DUREE DE LA FORMATION :
De 2 jour (14h)

LIEU DE LA FORMATION :
Ploumilliau ou sur site client

DELAI ET DATES D'ACCES :

Nous consulter

TARIF : *à partir de 200.00€ net de TVA*

Les stagiaires devront porter des chaussures de sécurité et des gants de protection

Version n°3 au 28/12/23

Cette formation répond à l'obligation faite à toute entreprise de plus de 20 salariés de **posséder un sauveteur par groupe de 20 personnes**. Le sauveteur secouriste du travail reçoit une formation aux premiers secours appliquée au monde du travail. (**Articles R241-39, L241-10 et D711-12 du Code du Travail**).

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise.
- Promouvoir la prévention des risques professionnels

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

- Le rôle du secouriste
- Les risques liés à l'activité
- La recherche des risques
- Reconnaitre un danger
- Comment supprimer ou isoler le danger
- Soustraire la victime de la zone dangereuse.
- L'alerte sirène : comment protéger la population

2. PROTECTION & PREVENTION

- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du danger identifié.
- Recherche des risques persistants
- Théorie et cas pratiques

3. L'EXAMEN LA VICTIME – L'ALERTE

- Examiner la(les) victime(s) avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

4. ALERTER ET INFORMER

- Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise.

5. SECOURIR

- Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de mettre en œuvre l'action secourir quand :
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime répond
  - La victime ne répond pas

6. LES RISQUES SPECIFIQUES A LA PROFESSION

- On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Public : Tout public
- Pré requis : aucun

RESULTATS ATTENDUS

- Certificat de Sauveteur Secouriste au travail

ENCADREMENT

- Formateur certifié par la CARSAT

.

METHODE & MOYENS TECHNIQUES

- Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. La formation est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.
- Exercices, individuels et en sous-groupes
- Supports de cours
- Mises en application
- 1 mannequin adulte, enfant, nourrisson
- Ustensiles de simulation de blessures
- Objets et ustensiles de simulation pour les cas concrets
- Vidéo projecteur
- Plan d'intervention du SST
- Aide-mémoire de l'INRS

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation
- Condition de réussite : avoir suivi la formation dans son intégralité

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (CARSAT) si validation

Une question ? Contactez-nous au
02 96 46 17 65 ou par mail cer-formations@sfr

